

Commission tourisme et vie économique n°1

Le 16 juin 2026 à 18 h 30 en Mairie de Jumièges

Feuille de présence en annexe.

Aucun absent.

Ordre du jour :

I) Installation de la commission et tour de table

Présentation de la commission par M. le Maire :

- Objectifs de la commission :

o Réfléchir, échanger, préparer les points qui devront être validés lors des réunions du conseil municipal, dans le respect de tous avec :

- Equité et respect des échanges
- Organisation des idées
- Confidentialité des échanges notamment parce que rien n'est acté lors de ces réunions (uniquement lors des CM)

o Agir pour l'intérêt général et non personnel

Convocation : minimum une semaine avant la réunion, mais en général plutôt 15 jours. Possibilité d'inviter des personnes non-membres si apport éléments complémentaires.

Compte rendu publié sous 15 jours et envoyé à chaque membre de la commission. Les CR sont anonymisés car rendus publics.

Élection du vice-président : 1 candidate : Mme Rossignol Emma. Éluë à l'unanimité. Mme Rossignol remercie les membres de la commission pour la confiance qui lui est accordée.

Tour de table détaillé des membres, métiers, parcours de vie, lien avec la vie économique et touristique de chacun.

II) Organisation et règles de fonctionnement de la Commission

La Commission s'accorde pour se réunir une fois par trimestre et se laisse la possibilité d'associer des membres extérieurs comme des commerçants, des représentants du tourisme ou des acteurs « experts » en lien avec les thématiques de la Commission.

La Commission s'accorde sur un secrétariat tournant pour la prise de notes durant les séances.

Les membres seront invités à rejoindre un groupe de conversation en ligne pour faciliter l'organisation générale et la communication de la Commission.

III) Etat des lieux vie économique et touristique

Afin de mieux s'orienter sur des pistes concrètes d'actions, il est proposé une réflexion autour d'un diagnostic sur les deux thèmes.

Sur la vie économique / commerce :

- Des commerces ont fermé : boulangerie, restaurant. La fermeture de la boulangerie suscite un regret dans la commune.
- Certains ont ouvert : Plusieurs restaurants (reprise de restaurants fermés notamment).
- Le PLU(i) protège le linéaire commercial d'une transformation en habitation. C'est un outil important pour la commune afin de maintenir les locaux.
- Les chèques distribués à Noël pour les seniors permettent de soutenir l'économie locale.
- Les commerces du « haut du bourg » bénéficient peu de l'attractivité de la place de l'Abbaye. La visibilité de ces commerces dans le parcours touristique n'est pas évidente. Ils ne bénéficient pas réellement des différentes animations du bourg. Ce sont plutôt ceux situés en contre bas de la Mairie qui trouvent plus de retombées. Un restaurant excentré du bourg peut également manquer de visibilité pour les visiteurs du centre bourg.
- La problématique de stationnement est soulevée pour l'accès aux commerces ;
- Un membre de la commission apporte l'information qu'une association de commerçants serait en cours de discussion sur la commune, information qui est bien accueillie par la commission.
- Concernant le marché hebdomadaire, il y a un marché officiel le samedi après-midi. Certains commerçants s'installent également le mardi ponctuellement et le mercredi.
- Le marché du samedi semble plutôt bien fonctionner avec une diversité d'exposants (boulangers, fruits – légumes, artisanat, pâtisseries etc). Un besoin d'avoir plus de producteurs très locaux est exprimé. Ces producteurs auraient une préférence pour les marchés plus importants.
- Le marché ne dispose pas de règlement aujourd'hui et il est difficile aujourd'hui pour la commune de se positionner sur des arrivées avec de nouveaux exposants notamment pour des questions concurrentielles entre exposants.
- Si un règlement était créé, le problème de la vérification de sa bonne application se pose. Se pose la question de l'acteur qui pourrait supporter sa bonne application.

Sur le plan touristique :

- Tourisme estival
- Plusieurs types de touristes : touristes longue durée dans les campings (parfois plusieurs mois), touristes des cars de très courtes durées (quelques heures), touristes à la journée...
- Influence forte de l'Abbaye sur le tourisme
- Entretien complexe des toilettes en fonction des flux de tourisme
- Les touristes consomment sur le marché, les commerces - restaurants très proches de l'abbaye. Le temps de visite est souvent court pour les venues, avec un impact économique variable selon les profils de touristes.
- Gestion des cars parfois complexe, sur le stationnement ;
- Gestion des déchets – manque de conteneurs ;
- Desserte avec la ligne 530 qui est estimée utile mais insuffisante.

IV) Pistes d'actions

Pour donner suite aux différents constats, il est proposé à la commission de réfléchir sur des pistes d'actions pour le mandat.

Pour le commerce :

- Renforcer le dialogue avec les commerçants, recueillir leurs besoins et réaliser un diagnostic auprès des commerçants fixes et mobiles afin de proposer des actions adaptées.

- Réflexion à mener sur la création d'un règlement pour le marché : études comparatives des communes voisines à réaliser, analyse en commission et intégration des commerçants aux réflexions ;
- Actions à mener pour amener à l'ouverture d'une boulangerie et conforter les commerces existants (dialogue, outils urbanisme, veille et stratégie foncière à réfléchir, acteurs tiers spécialisés dans le commerce etc).
- Tenir un registre des souhaits d'installations sur la commune (commerce ou tourisme) ;
- Evènements autour des fruits : communication autour de la route des fruits, de la vente à la barrière, parcours tourisme – commerces - restaurant à imaginer, co-construire) ;
- Mise en avant des commerçants par la communication : portrait de commerçants etc. Accent à mettre, sur souhait du commerçant, sur les nouveaux commerces.
- Lorsque des animations sont développées par la commune, propositions d'association / partenariats avec les commerçants.

Pour le tourisme :

- Réflexion à mener avec le Département au sujet des cars de tourisme et de la gestion des toilettes pour trouver une solution économiquement juste ;
- Réflexion à mener autour du stationnement pour encourager les touristes à passer sur le haut du bourg ;
- Parcours des fruits (cf paragraphe commerce)
- Amélioration de la signalétique des randonnées, développement des parcours de découverte du village ;
- Ligne 530 à renforcer dans les passages dans le bourg ;

Priorisations des actions :

Trois actions à mettre en place à court terme (2026):

- Consolider les échanges avec les commerçants et analyser leurs besoins afin d'identifier des actions concrètes ;
- Rédaction d'un règlement de marché + co-construction avec les commerçants ;
- Rester à l'écoute des opportunités et engager des réflexions pour favoriser l'ouverture d'une boulangerie.

Prochaine commission à définir en septembre/début octobre 2026.

Fin de séance à 20h30.